

# Rapt d'enfant et Syndrome d'Aliénation Parentale

Intervention d'ACALPA dans La Dépêche.

*Paris, le 6 Février 2009.* Comment peut-on parler "d'amour paternel" quand nous sommes devant un rapt parental d'enfant ? Comment se fait-il que personne n'ai évoqué l'aliénation parentale ou le syndrome de Stockholm, ne fût-ce que pour s'interroger sur la facilité avec laquelle un parent arrive à soustraire des enfants à son autre parent, aimé et bienveillant, et les rallier à son mode de pensée en totale opposition contre elle/lui ?

Les conflits parentaux ont de graves conséquences sur la vie des enfants. Il est connu que lors d'une séparation très conflictuelle, un parent en difficulté psychique peut prendre son enfant en otage ou, plus naïvement, tenter de s'en faire un allié. Que l'enfant soit instrumentalisé dans une stratégie de vengeance personnelle ou qu'il se donne lui-même la mission de soutenir le parent perçu comme victime de la séparation, importe au fond assez peu. Soumis à un subtil chantage psychologique, l'enfant va devoir se rallier corps et âme au parent manipulateur, jusqu'à devenir captif de son mode de pensée et rompre à plus ou moins longue échéance tout lien affectif avec son autre parent. Preuve de son caractère pathologique, ce rejet s'étend aux figures autrefois aimées : grands-parents, oncles et tantes, cousins ... L'enfant pris dans ce processus ne rompt pas qu'avec un parent : il rejette en bloc toute la famille de celui-ci. Certains, parfois très jeunes, se comportent avec une violence et une cruauté inouïes, dignes tantôt d'un justicier, tantôt d'un terroriste. Leur attitude est alors en complète rupture avec la nature de la relation d'autrefois. Jadis aimé, le parent rejeté devient au pire un ennemi, au mieux un étranger. Captif de cette relation d'emprise, l'enfant victime de ce phénomène peut tenir des propos d'une extrême dureté, voire proférer de graves accusations, pour rejeter son autre parent jusqu'à complète destruction du lien.

On appelle syndrome d'aliénation parentale, ce processus d'emprise et de manipulation qui va amener l'enfant à rompre tout lien affectif avec l'un de ses parents ainsi qu'avec tout l'environnement familial de celui-ci. Il s'exprime sous la forme de huit manifestations bien identifiables et reconnues, sur le plan psychologique comme sur le plan juridique. Plusieurs arrêts de la Cour Européenne des Droits de l'Homme reconnaissent désormais l'existence de ce phénomène qui fait pourtant encore l'objet de polémiques passionnelles.

Extrait d'une expertise dans une procédure de divorce où les enfants refusaient de voir leur mère, et qui ont disparu de sa vie depuis 8 ans :

*«... Les enfants ont évolué pendant leurs premières années dans un contexte familial qui n'a pas affecté de manière pathologique leur construction narcissique. Ils ont normalement développé leur subjectivité en rapport avec des figures parentales paternelles et maternelles investies; cela exclut d'éventuels aspects de maltraitance. (...) L'entretien avec Madame, montre une femme très attachée à ses enfants, en même temps que dépassée, surtout impuissante devant l'augmentation de leur refus et leur agressivité.(...) Les représentations parentales dont les 3 enfants font part, apparaissent profondément clivées entre une figure paternelle totalement bonne et une figure maternelle totalement mauvaise.(...) Les reproches adressés par les enfants à leur mère, apparaissent strictement calqués sur ceux que leur père énonce lui-même.(...) Le conflit de loyauté s'est très certainement noué à partir de l'idée, très fortement véhiculée sur un mode d'emprise par Monsieur, que leur mère était responsable de la dissolution familiale. Ce rapprochement, quasi fusionnel avec leur père, s'est effectué avec beaucoup de culpabilité, d'autant que le climat familial a été fortement anxiogène avec l'idée que leur père pouvait disparaître ou mourir.(...) Le fait de prendre parti pour lui est, d'une certaine façon, une manière de sauver un père (...) Il s'est construit au fil du temps et des répétitions un discours commun, bien rôdé, qui évoque davantage le fonctionnement de désobjectivation d'une secte, que des interactions relationnelles qui délimitent et respectent des individualités ».*

Le rapt parental d'enfant est un délit. C'est aussi une maltraitance. Il peut être le fait aussi bien d'une mère, que d'un père. En savoir plus sur les conséquences que le rapt parental peut avoir sur les enfants sur le site internet de l'ACALPA (Association Contre l'Aliénation Parentale pour le maintien du lien familial) : [www.acalpa.org](http://www.acalpa.org) - Tel : 06 75 79 03 14